OCCASION D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre du poste : Superviseure ou superviseur des Services de soins à domicile et en milieu communautaire
Ministère : Santé
Localité : Kugluktuk

Numéro de référence : 10-04-420-11KW

Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Échelle salariale : 113 313 $ à 128 596 $ par année; 37,5 heures par semaine

Indemnité de vie dans le Nord : 22 042 $ par année
Statut syndical : Membre du Syndicat des employé-e-s du Nunavut
Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste.
Date de clôture : ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

Le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité du Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2023. Quant à la population nunavoise, elle est en croissance exponentielle et compte parmi les plus jeunes du Canada. Le Nunavut est un territoire dynamique et vivant qui cherche toujours à s'embellir pour les générations futures. Son gouvernement travaille à renforcer un modèle de gouvernance unique, modèle qui intègre les valeurs sociétales inuites, qui favorise l'utilisation de l'inuktut, qui met en place une fonction publique représentative de la population de son territoire, et où un partenariat collaboratif permet de réaliser la promesse du Nunavut. La personne retenue profitera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et d'occasions de formation et d'avancement professionnel.

Relevant de la personne gestionnaire des Services de soins à domicile et en milieu communautaire, ce poste travaille en collaboration avec la personne qui supervise les programmes de santé et le personnel infirmier en santé communautaire. Les responsabilités du poste annoncé consistent à fournir des soins infirmiers et des services de soutien pour permettre à la population générale de tous âges de demeurer à domicile et faciliter l'accomplissement efficace des activités journalières.

Les tâches de ce poste comportent l'évaluation de l'état des personnes admises dans le programme de soins à domicile et en milieu communautaire, ainsi que l'élaboration, la modification et la mise en œuvre de plans de soins en fonction de l'évaluation des besoins de la personne et de la médication qui lui est prescrite. Ce poste dirige, forme et gère les équipes de Services de soins à domicile et en milieu communautaire dans les hameaux qui leur sont assignés.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent normalement par l'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières jumelé à cinq années d'expérience en soins infirmiers. Ce poste nécessite un minimum d'une année d'expérience en supervision et d'une année d'expérience connexe en soins à domicile et en milieu communautaire. Les candidatures de personnes qui ont reçu le diplôme en soins infirmiers du Collège de l'Arctique du Nunavut, ont réussi le NCLEX^{MD} et sont inscrites au programme de résidence postdiplôme en sciences infirmières du Nunavut seront également prises en compte.

Pour postuler, veuillez courrieller une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitæ à nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes inuites qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de la Politique de priorité d'embauche de l'*Accord du Nunavut*.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Si vous possédez une attestation d'études postsecondaires d'un autre pays, il vous incombe de faire évaluer celle-ci par un établissement d'enseignement canadien reconnu, à défaut de quoi votre candidature pourrait être rejetée.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1041,
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr

Téléphone 867 975-8600, poste 5706
Télécopieur 867 975-6220
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca

OCCASION D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Les personnes candidates doivent être admissibles à l'enregistrement auprès de la CANNN (Collège et Association des infirmières des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut). Ce poste nécessite un permis de conduire en règle. Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification du casier judiciaire satisfaisante et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Enfin, veuillez noter que l'embauche pour ce poste est conditionnelle à la vaccination contre la COVID-19; ainsi, une preuve de vaccination contre la COVID-19 doit accompagner votre dossier de candidature.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktut, l'anglais et le français, et les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut. La maitrise d'au moins deux langues officielles constitue un atout. Sont aussi considérées des atouts la connaissance des collectivités, de la culture, du rapport à la terre et du *qaujimajatuqangit* inuit de même que de l'inuktut, ainsi qu'une expérience de travail dans un environnement interculturel nordique.

Une combinaison jugée acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons à postuler si vous possédez un bagage d'études ou d'expérience équivalent à la qualification décrite ci-dessus.

Le personnel infirmier à temps plein reçoit un bonus de 5 000 $ à l'embauche; un bonus supplémentaire de 5 000 $ après 18 mois de service; et un autre bonus de 10 000 $ après 30 mois de service. À celles-ci s'ajoutent un montant de 9 000 $ à titre de prime annuelle pour emploi de première ligne ainsi qu'une prime mensuelle de maintien des effectifs de 375 $, soit 4 500 $ par année.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez courrieller une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitæ à nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes inuites qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de la Politique de priorité d'embauche de l'*Accord du Nunavut*.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Si vous possédez une attestation d'études postsecondaires d'un autre pays, il vous incombe de faire évaluer celle-ci par un établissement d'enseignement canadien reconnu, à défaut de quoi votre candidature pourrait être rejetée.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1041,
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr

Téléphone 867 975-8600, poste 5706
Télécopieur 867 975-6220
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca